

Représentants de l'Administration

M. Pham, IA-DASEN, Mme N'Guyen, Secrétaire Générale de la DSDEN 40, M. Tauziet, Directeur de Cabinet, M. Weber IEN-Adjoint-IA, Mme Joubert IEN-ASH et 6 IEN de circonscription (Mme Lebrat- Mme Hourmat – M. Petitcollin- M. Gennerie + 2 nouveaux ; pour la circonscription de Mimizan-Pays de Born, en remplacement de M. De Cecco, M. ZEBIA et pour la circonscription de Tyrosse-Côte Sud, en remplacement de M. Wagnier, M. Maillot), Mme Prabonne, Chef du **nouveau Service des Structures, des Moyens et des Personnels** * et 6 agents administratifs du service.

**A noter que durant cet été, la DSDEN 40, dans un souci d'efficacité (avec le même nombre de personnels administratifs ???), a totalement été réorganisée. Nous vous communiquerons le nouvel organigramme dès que nous le recevrons.*

Représentants des fédérations syndicales : FSU 40 -UNSA-Education 40 et FNEC FP-FO 40

Début : 9h30

Introduction de l'IA- DASEN 40: *« Je vous souhaite une excellente année scolaire, dans un dialogue social dont l'objectif premier est la réussite scolaire des élèves. Mais cette rentrée 2018 est ternie par l'incendie criminel dans une école de St Sever. »* et l'IA-DASEN d'annoncer que l'école ne pourra être réouverte avant septembre 2019, mais que des solutions de repli ont été déjà trouvées pour les classes, sur 3 sites, à savoir :

- Les classes du cycle III iront dans le collège (*bien évidemment...*)
 - Les classes de CP dans l'autre école publique ;
 - Et cerise sur le gâteau : les **classes de CE1, CE2 et PULIS..... à l'école privée Ste Thérèse !**
- Première conséquence immédiate : les écoles privées fonctionnant en 4 jours, les élèves de l'école publique qui auront leur classe sur le site de Ste Thérèse n'auront pas classe le mercredi matin.

Voyant les syndicats pour le moins interloqués à l'annonce de cette 3^{ème} solution, l'IA-DASEN a certifié que les 2 écoles étaient séparées par une cour.

Commentaires FO : *certes, séparation par une cour, mais les élèves d'une école publique seront quand même dans l'enceinte d'une école privée, lieux sous la responsabilité diocésaine.*

FO se rendra jeudi sur place jeudi pour se rendre compte de visu et échanger avec les collègues concernés...

Déclarations syndicales préalables :

FSU : quel sens a une instance où les décisions sont déjà prises *? Cap 22 déjà à l'œuvre ? Demande la tenue d'un groupe de travail concernant les AVS – AESH.

**Certes avec un objectif louable (nouvelle organisation des écoles dès la prérentrée), l'IA-DASEN n'a pas respecté la procédure réglementaire et a mis les organisations syndicales devant le fait accompli, les enseignants étant positionnés dès la prérentrée sur les écoles pour lesquelles il avait déjà décidé qu'il leur accorderait une classe de plus. Les prérogatives du CTSD ont donc été bafouées.*

D'ailleurs l'IA-DASEN a compris la réaction de l'ensemble des syndicats puisqu'il a décidé que l'année prochaine un groupe de travail se tiendrait avant la prérentrée pour préparer le CTSD de rentrée. Ainsi, les syndicats seront désormais consultés en amont des décisions prises.

FNEC FP-FO 40 : voir en annexe.

UNSA 40 : l'incendie de l'école de St Sever fermement condamné. Félicitations aux services de la Préfecture, du Conseil Départemental, de la DSDEN. Le Se-UNSA (comme toutes les autres OS) a claqué la porte du Conseil Supérieur de l'Education cet été pour protester de la forme du dialogue social imposée par le Ministre Blanquer.

Des nouveaux programmes pendant l'été (BO 16 juillet) = irrespect des collègues . Dénonce la vision passéiste des savoirs basée sur l'autorité. Attention aux textes attendus concernant les LP. Nous attendons de Cap 22 une humanisation par la personnalisation des personnels.

Réponses aux déclarations de l'IA-DASEN :

L'apparence de dégrader les écoles rurales pour « la côte » est réelle, mais c'est une affaire d'équité et d'équilibre. On prend en compte l'évolution démographique des élèves. On essaye d'avoir les informations les plus précises possibles, mais les fluctuations sont importantes.

Je vous montrerai les outils d'aide à la décision construits par les services, qui vous montreront à quel point les ouvertures ou fermetures ne sont pas mécaniques. Il n'y a pas de volonté de mépriser la ruralité.

Commentaires FO : des propos qui se veulent rassurants, mais l'IA-DASEN, comme en juin, n'a pas répondu précisément à la question de FO : y- aura-t-il une nouvelle version de la convention-ruralité ?

FO ne lâchera pas et posera une nouvelle fois cette question claire et précise, mais cette fois-ci au Préfet des Landes lors du CDEN du 10 septembre.

Concernant la 3^{ème} phase du mouvement, pour avoir plus de souplesse et avoir un traitement plus juste je me pose la question s'il ne faut pas mieux finir le mouvement fin août.

Au sujet de la carte scolaire, on voit qu'à la rentrée nous sommes très limités pour ouvrir des classes, car je ne veux pas fermer de classe après la rentrée. Ne faut-il pas avoir une carte de scolaire plus « rigoureuse » en février et juin, afin d'avoir plus de possibilités d'ouvertures à la rentrée ?

Commentaires FO : ce qui veut dire clairement, plus de fermetures de classes.

Le problème de fond, c'est bien le manque de moyens. Que l'IA-DASEN ne compte pas sur FO pour cogérer la pénurie.

Concernant l'avenir des contrats AESH, c'est très compliqué puisque ça bouge tous les jours. Une centaine d'affectations doit advenir en septembre. Un vade-mecum doit sortir sous peu.

Concernant les Bac pro-GA, une réflexion est en cours...

Mesures carte scolaire 1^{er} degré- ajustements de rentrée -

Après discussion, malgré d'autres écoles avec des effectifs supérieurs à 26 élèves en moyenne (Grenade, Morcenx Elem, -qui plus est 2 écoles avec ULIS- Lit et Mixe- Saugnac et Cambran – Mimizan Plage- Ste Marie de Gosse...)

l'IA-DASEN ne peut faire que 2 propositions d'ouverture d'une classe supplémentaire (mais déjà décidées puisque les enseignants sont depuis la prérentrée sur les postes) pour l'école élémentaire des Arènes de MDM et le RPI Artassenx/Bascons/Bretagne de Marsan.

D'autre part, un « 0,75 PDMQDC » étant supprimé à l'école elem. du Biarnès à St Pierre du Mont (D'après l'IA-DASEN et Mme Lebrat, les enseignants de l'école ne souhaitent pas garder ce moyen supplémentaire !???) le RPI Hontax/Bourdalat /St Gein bénéficiera d'un maître supplémentaire, mais à mi-temps (0,50) et à titre provisoire.

Vote sur les mesures 1er degré :

CONTRE : **FO * et UNSA**

Abstention : **FSU**

*Explication du vote FO : ouvertures nécessaires pas satisfaites et non respect de l'instance (décisions déjà prises en amont)

FIN : 12h15



Marc GUYON (SNUDI-FO) et GUYARD Nicolas (SNFOLC)
Représentants FO titulaires de la FNEC FP- FO au CTSD des Landes

NB : si vous êtes intéressés par la partie 2nd degré, contactez-nous ; nous vous l'adresserons